

# Le guide du partenaire

2021





Chers partenaires ou futurs partenaires de Dombes Tourisme,

Vous avez entre vos mains le guide du partenaire 2021. Après cette année très particulière, notre souhait de vous accompagner dans le développement de votre activité est fort. Plus que jamais, Dombes Tourisme se doit d'assurer, à vos côtés et avec votre appui, ses missions d'accueil, de conseil, de promotion et de développement touristique.

Toute l'équipe est mobilisée pour travailler en ce sens. Pour 2021, notre souhait est de simplifier notre offre de partenariat avec 2 packs (essentiel et premium).

Les tarifs 2020 sont maintenus. Nous espérons ainsi répondre au mieux à vos attentes et besoins. Je me réjouis de continuer à promouvoir la Dombes et toute l'équipe de Dombes Tourisme se tient à votre disposition pour toute question ou renseignement.

Carine MONTET  
Directrice Dombes Tourisme



# Nos MISSIONS

« Seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin »

*Proverbe africain*



**Coordonner, mobiliser et animer** le réseau avec vous : Lancement de saison, journées découverte, cafés partenaires... sont autant d'occasions d'échanger et de nourrir notre réseau de professionnels



**Développer** l'offre touristique autour des étangs et de la gastronomie



**Promouvoir** la Dombes, ses atouts, ses acteurs et son offre touristique



**Accueillir, informer et donner accès** à une information touristique personnalisée



# POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

## Le tourisme, c'est une affaire collective

Quelle fréquentation auriez-vous si aucune promotion de notre destination n'était faite ? Et nous, que conseiller et promouvoir sans vous ? Ensemble, développons le tourisme en Dombes !!!

### Rejoignez-nous pour :

-  Gagner en visibilité
-  Mieux qualifier et vendre votre offre
-  Être présent sur tous nos supports touristiques
-  Développer votre réseau et vous entourer de professionnels
-  Devenir ambassadeur de la Dombes
-  Vous associer à l'économie touristique et soutenir le développement local

115 partenaires  
en 2020

### Le Saviez-vous ?

Grâce à votre partenariat, vous figurez dans la base de données touristiques APIDAE.

### Quel intérêt pour vous ?

- diffusion de vos infos sur sites web Aura, Aintourisme...
- permet les éditions touristiques
- parution sur notre site internet
- renseignement à l'accueil et édition de listes
- aide au conseil au sein du bureau d'infos et sur d'autres territoires (Aura, Paca, Ile de France ...)



### Le + d'APIDAE

Pour vos manifestations et événements, utilisez le formulaire en ligne APIDAE Event !  
« Apidae Event, c'est comme si vous poussiez la porte de l'office de tourisme »

Ce formulaire vous permet d'ajouter votre manifestation dans le système régional d'information touristique APIDAE.

Votre événement sera diffusé sur plus de 15 sites Internet et repris par nos supports de communication.

# NOS OUTILS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

Au plus près de la demande...

Des moyens importants physiques et numériques pour soutenir l'offre touristique et conseiller au plus juste le visiteur

## ACCUEIL & CONSEIL



Accueil à  
l'Office de Tourisme



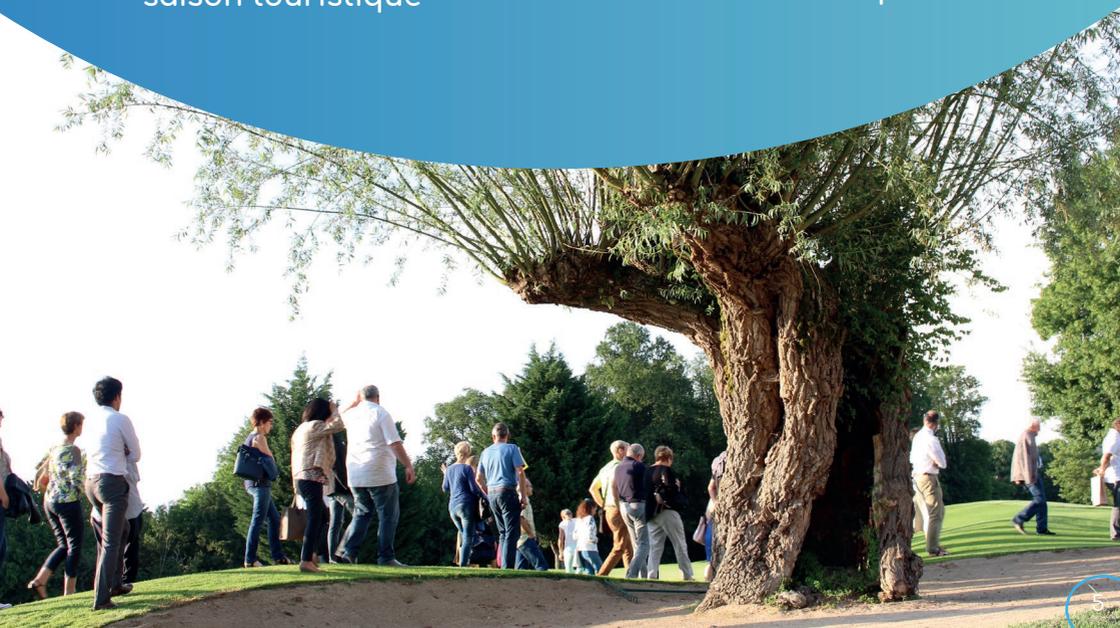
Accueil et conseil sur  
différents sites du territoire  
avec le camion (marchés de Villars-  
les-Dombes et Châtillon-sur-Chalaronne,  
Domaine de la Dombes, Parc des  
Oiseaux, Abbaye Notre-Dame  
des Dombes...)



Balades accompagnées et  
commentées au bord des  
étangs et sur Chatillon-  
sur-Chalaronne durant la  
saison touristique



Mise à disposition d'un  
outil de gestion de  
billetterie en ligne et de  
vente au comptoir





## DISTRIBUTION DE DOCUMENTATION



3 500 guides hébergements



5 000 guides loisirs-gastronomie



4 500 cartes découverte «La Dombes, l'Essentiel»



3 000 cartes «circuits découverte»

NOUVEAU



2 500 guides sortir été et 100 guides sortir automne

NOUVEAU



6 700 fiches balades et 1 400 téléchargées (6 circuits pédestres et 1 circuit vélo)

## NOUVEAUTÉS 2021



1 Magazine touristique



1 carte touristique de Châtillon-sur-Chalaronne



De nouvelles fiches balades (sortie de circuits pédestres et vélos)



## COMMUNICATION DIGITALE



4 274 abonnés à la Newsletter Grand Public et 16 news envoyées



28 452 sessions sur notre site internet



1 098 abonnés sur Instagram



3 626 fans sur Facebook

## COMMUNICATION PRESSE



11 communiqués de presse envoyés



3 accueils de presse organisés



2 reportages TV réalisés et diffusés par TF1



Plus de 30 articles sur l'OT et la Dombes dans la presse locale



Plusieurs insertions presse (MagVille, Lyon, CityCrunch, Kidiklic) pour valoriser les animations



# VOTRE PARTENARIAT SUR MESURE

« d'adhérent à partenaire privilégié : selon vos besoins, vos stratégies et votre budget ... »

## MODE D'EMPLOI

1. **Choisissez votre pack**  
Essentiel avec des services de base  
OU  
Premium avec des services complets
2. **Choisissez votre catégorie socio-professionnelle**  
Page 9 & 10
3. **Choisissez votre service à la carte !**  
Communiquez de manière adaptée comme et quand vous le voulez
4. **Remplissez votre dossier et retournez-le, accompagné de votre règlement**

Pensez à bien compléter votre échéancier. Une fois votre dossier reçu, nous vous enverrons par mail un lien qui vous permettra de mettre à jour toutes vos informations APIDAE.

Merci de nous retourner votre bon de commande dûment complété à :

AVANT LE  
15/12/20

**DOMBES TOURISME**  
Place du Champ de Foire  
01400 Châtillon-sur-Chalaronne  
[administration@dombes-tourisme.com](mailto:administration@dombes-tourisme.com)

### Votre contact

Nathalie KITENGE - 06 22 88 60 15

### Vos engagements :

- Transmettre vos mises à jour et nouveautés pour améliorer la qualité de l'information et garantir sa fiabilité
- Soigner vos descriptifs et visuels pour rendre votre offre la plus attractive possible
- Répondre à toute réclamation ou avis qui vous est transmis par l'Office de Tourisme
- Mettre en place un lien vers le site [www.dombes-tourisme.com](http://www.dombes-tourisme.com)

# RESTAURANTS – HÔTELS – SITES TOURISTIQUES – PRESTATAIRES D'ACTIVITÉS – PRODUCTEURS – SALLES DE RÉCEPTION – TRANSPORTEURS

## CONTENU DES PACKS

	<b>PACK ESSENTIEL</b> 120€ HT <b>144€ TTC</b>	<b>PACK PREMIUM</b> 220€ HT <b>264€ TTC</b>
• Parution simple dans le nouveau Magazine Touristique (Nom de la Structure + Adresse + Tél + Mail)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Parution avec photo et descriptif dans le nouveau Magazine Touristique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Présence détaillée sur notre site internet avec jusqu'à 10 photos (sous réserve de photos de qualité libres de droit et avec crédit photo indiqué)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Réception newsletters pro, Idées Sorties de l'été ...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Accès aux informations régulières via notre espace pro : bilans observatoires, boîtes à outils, conseils et chiffres clés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Participation aux actions de promotion du territoire, lancement ou clôture de saison	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• 3 publications Facebook par an sur la page de Dombes Tourisme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Participation gratuite à une journée découverte et/ou aux ateliers numériques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## CONTENU DES PACKS

	<b>PACK ESSENTIEL</b> 90€ HT <b>108€ TTC</b>	<b>PACK PREMIUM</b> 190€ HT <b>228€ TTC</b>
• Parution simple dans le nouveau Magazine Touristique (Nom de la Structure + Adresse + Tél + Mail)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Parution avec photo et descriptif dans le nouveau Magazine Touristique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Présence détaillée sur notre site internet avec jusqu'à 10 photos (sous réserve de photos de qualité libres de droits et avec crédit photo indiqué)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Réception newsletters pro, Idées Sorties de l'été ...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Accès aux informations régulières via notre espace pro : bilans observatoires, boîtes à outils, conseils et chiffres clés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Participation aux actions de promotion du territoire, lancement ou clôture de saison	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• 1 publication Facebook par an sur la page de Dombes Tourisme et accompagnement personnalisé pour la création et la gestion du compte Facebook pro	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Participation gratuite à une journée découverte et/ou aux ateliers numériques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

### OFFRE SPÉCIALE CLASSEMENT

Nous pouvons vous accompagner dans la classement de votre hébergement. Si vous prenez un rendez-vous personnalisé (page 11), Dombes Tourisme prend en charge 50% de la facture de classement. Renseignez-vous auprès de Nathalie.



## DES SERVICES À LA CARTE - Disponibles toute l'année pour **booster votre visibilité**

### SERVICES

- Un paragraphe dans une newsletter « grand public »
- 3 publications Facebook par an sur la page de Dombes Tourisme
- Rendez-vous personnalisé pour une expertise et des conseils (Numérique, communication, classement, widget Apidae...)
- Participation à un atelier numérique collectif (pour les partenaires ayant pris le Pack Essentiel)
- Gestion de billetterie de spectacles ou d'animations
- Gestion de billetterie si spectacles ou animations gratuites
- Reportage photos (shooting de 2h) sélection de 20 photos

### TARIFS TTC

50€

75€

50€  
pour la  
1/2 journée

30€

Commission

7,50%

20€/an

40€

### AVANTAGES ET RÉDUCTIONS

+++

*Multi-activités*

Bénéficiez de **50% de remise**  
à partir de votre 2<sup>ème</sup> activité  
ou hébergement  
Remise dès le 2<sup>ème</sup> pack  
(le moins cher)



*Votre réactivité récompensée*

Retournez votre dossier complet  
(guide du partenaire + CGV  
signées + Règlement) et  
bénéficiez de **10% de remise**

# BON DE COMMANDE

A retourner avant  
le 15/12/2020

Raison sociale : .....

N° de SIRET : .....

Nom et Prénom : .....

Adresse de facturation : .....

## PACKS

Pack Essentiel

Pack Premium

## AVANTAGES & RÉDUCTIONS

Réactivité récompensée

10% de remise si renvoi du dossier complet (dossier + CGV signées + Règlement)  
avant le 15/12/2020

Multi-activités

Indiquer le nom de vos autres structures

.....  
.....  
.....

## SERVICES À LA CARTE

- Un paragraphe dans une newsletter
- Publications Facebook
- Rendez-vous personnalisé
- Participation à un atelier numérique collectif
- Service billetterie (billetterie gratuite)
- Service billetterie (billetterie payante)
- Reportage photos

## ÉCHÉANCIER COMMUNICATION *Communiquez quand vous voulez !*

Service à la carte ou compris dans votre Pack Premium

- Publication(s) FB durant l'année sur la page @Dombestourisme (1 max pour les meublés et CH)

Indiquez le mois souhaité :

1ère publication : .....

2ème publication : .....

3ème publication : .....

- Paragraphe dans news Grand Public :

Printemps  Ete  Automne  Hiver

- RDV personnalisé (Indiquez la période souhaitée) : .....

- Service billetterie (indiquez la période de la billetterie) : .....

# BON DE COMMANDE

A retourner avant  
le 15/12/2020

## CALCULEZ VOTRE PARTENARIAT

Si vous avez plusieurs activités, les 50% de remise s'appliquent sur le ou les pack(s) le(s) moins cher(s).

Catégories	Pack Essentiel Tarifs TTC	Pack Premium Tarifs TTC	MONTANT 1
Restaurants - Hôtels - Activités - Sites...	144 €	264 €	
Chambres d'hôtes - Meublés	108 €	228 €	

**MULTI-ACTIVITÉS** (Complétez la colonne catégorie et calculez la remise de 50% sur le ou les pack(s) dans les cases MONTANT 2)

Nom de la catégorie	Pack Essentiel	Pack Premium	MONTANT 2 Pack - 50% remisé
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**MONTANT 1 + MONTANT 2 = TOTAL 01 .....€**

**RÉACTIVITÉ** (Je retourne mon dossier complet avant le 15/12/2020)

**REMISE = TOTAL 01 X 10% .....€**

## SERVICES À LA CARTE

Service	Tarif TTC	MONTANT 3
Un paragraphe dans une newsletter	50€	
Publications Facebook	75€	
RDV personnalisé	50€	
Atelier numérique collectif	30€	
Service billetterie si évènement gratuit	20€	
Reportage photos	50€	

**TOTAL 02 .....€**

**TOTAL GÉNÉRAL = TOTAL 01 - REMISE + TOTALE 02 .....€**

- Je règle par chèque à l'ordre de Dombes Tourisme (débité à partir de février 2021)
- Je règle par virement **Attention notre RIB a changé** (p.15)

Les règlements en espèces ne sont pas acceptés

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2021

A retourner signé  
avant le 15/12/2020

## ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions de vente des packs essentiel et premium 2021 entre l'Office de Tourisme Dombes Tourisme, et le « prestataire », personne morale ou physique.  
Pour la commande d'une prestation « billetterie » parmi les « services à la cartes », un contrat spécifique sera nécessaire avec acceptation des CPV de Dombes Tourisme immatriculé en conséquence auprès d'Atout France.  
Toute souscription d'un bon de commande 2021 par le prestataire implique son acceptation pleine et entière des tarifs 2021 et des présentes conditions de vente.

## ARTICLE 2 : PRÉSENTATION DES PACKS ESSENTIEL ET PREMIUM 2021

Seuls les prestataires ayant rempli le « Dossier de partenariat complet » (p12 à 15), envoyé dans les délais impartis et signé seront considérés comme partenaires officiels de Dombes Tourisme pour l'année 2021. Les détails des avantages et services sont présentés dans le document joint intitulé « Le guide du Partenaire 2021 » en pages 9, 10 & 11.

## ARTICLE 3 : TARIFS

Les tarifs 2021 sont exprimés en Euros HT et en Euros TTC.

## ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT ET DÉLAI

Le prestataire effectue le paiement de son pack lors de la signature du bon de commande soit :

- par chèque à l'ordre de la SPL Dombes Tourisme (une facture acquittée sera envoyée)
- par virement bancaire (en indiquant IMPÉRATIVEMENT le libellé "PRESTATION 2021").

Les bons de commande complétés et accompagnés de votre règlement sont à retourner par voie postale à :  
DOMBES TOURISME – Place du Champ de Foire - 01400 Châtillon-sur-Chalaronne  
ou à déposer à l'accueil de l'Office de Tourisme de Châtillon-sur-Chalaronne.

Le bon de commande sera validé à la confirmation du règlement et la facture éditée en retour.

## ARTICLE 5 : INSERTIONS PUBLICATION, NEWSLETTER GRAND PUBLIC, RESPONSABILITÉ ET REFUS D'INSERTION

Le visuel des insertions (Publication Facebook et/ou Newsletter Grand Public) paraît sous la seule responsabilité du prestataire qui déclare être titulaire de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à la parution de ces insertions pour toute l'année 2021 dans le cadre du bon de commande - accord objet des présentes CGV.

Le prestataire garantit l'office du tourisme contre toute condamnation et/ou frais judiciaires et extrajudiciaires que celui-ci pourrait supporter du fait de tout recours de tiers suite à la parution de l'insertion.

Dombes Tourisme ne pourrait être tenu pour responsable dans le cas où le prestataire n'aurait pas retourné le BAT signé dans les délais impartis. Aucune validation du BAT ne pourra se faire par téléphone.

Dombes Tourisme se réserve le droit de refuser purement et simplement, à tout moment, une parution, notamment quand, de par sa nature, son texte ou sa présentation, elle paraîtrait contraire à l'esprit du support de communication choisi et/ou non conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et/ou susceptible de provoquer des protestations de la part de tiers. Un tel refus ne fait naître au profit du prestataire aucun droit à indemnité.

La responsabilité de l'office du tourisme ne saurait être engagée en cas d'impossibilité de produire, de publier ou de diffuser le support de communication choisi pour des raisons indépendantes de sa volonté. Notamment, Dombes Tourisme sera libéré de son obligation par suite de la survenance de tout cas fortuit ou de force majeure, de circonstances ayant une cause externe, comme de tout acte de fait ou de droit émanant de tout tiers, indépendant de son fait personnel et l'empêchant directement ou par l'intermédiaire d'un tiers de répondre à ses obligations. Le « prestataire » s'engage à fournir les prestations dans les règles de l'art et déclare sur l'honneur disposer : des garanties, assurances RCP, fournitures de matériel spécifiques (le cas échéant) aux clients nécessaires à la réalisation de la prestation, diplômes, règles de sécurités, sanitaires et plus généralement de toutes les dispositions législatives et réglementaires applicables à son activité pour ce type de prestations accueillant du public.

## ARTICLE 6 : ANNULATION-MODIFICATION

### 6.1 Annulation - modification

Aucune modification ou annulation du bon de commande ne peut s'effectuer par téléphone. Toute modification ou annulation devra être adressée par courrier ou par mail dans les délais possibles imposés par l'édition.

Les parties peuvent résilier le partenariat en cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, le présent accord pourra être résilié par l'autre partie après mise en demeure envoyée par voie de recommandation avec accusé réception. En cas d'absence de réponse dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception de la mise en demeure, la résiliation du présent accord sera effectif.

Dans les mêmes conditions que précitées, Dombes Tourisme se réserve le droit de mettre un terme de façon unilatérale au présent accord lorsqu'une répétition de réclamations ou d'appréciations défavorables sont enregistrées par Dombes Tourisme sur l'offre du « prestataire » signataire de la présente convention.

### 6.2 - Cas de force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du présent contrat si ce retard ou cette défaillance est l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure tel que – à titre indicatif mais non limitatif la survenue d'un cataclysme naturel (tremblement de terre, tempête, incendie, inondation, etc.), d'un conflit armé (guerre, commotion civile, etc.), d'un conflit du travail, d'une injonction impérative des pouvoirs publics, d'une perturbation des transports et/ou de l'approvisionnement en matières premières ou d'un accident d'exploitation (bris de machine, explosion...) – c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement que la partie le subissant n'avait pas eu la possibilité de prévoir, qui sera indépendant de sa volonté et qu'elle sera incapable de surmonter malgré sa diligence et ses efforts pour y résister.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2021

A retourner signé  
avant le 15/12/2020

La partie qui invoque la force majeure liée à un événement précité devra le notifier à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception dans les sept jours de sa survenance, ainsi que d'exécuter l'obligation qu'elle aura été empêchée d'exécuter dès que l'événement en cause aura pris fin.

Si la défaillance due à un cas de force majeure intervient à moins de huit jours de la date de début des prestations, la partie qui invoque la force majeure, doit prévenir par tous les moyens l'autre partie dans les plus brefs délais.

Les parties devront se concerter, dans la mesure du possible, pour examiner de bonne foi si le présent contrat doit se poursuivre ou prendre fin. En cas d'impossibilité de poursuivre, la partie lésée par la non-exécution de l'obligation empêchée par l'événement en cause aura le droit de résilier le présent contrat sans préavis. En application de l'article 1148 du Code civil il n'y aura lieu à aucuns dommages et intérêts.

## ARTICLE 7 : ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Attention, les données seront remises à jour par le prestataire via le questionnaire prérempli et en ligne Apidae. Elles seront ensuite validées et publiées par Dombes Tourisme.

## ARTICLE 8 : PROTECTIONS DES DONNEES PERSONNELS - RGPD

Dombes Tourisme est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de la gestion des données professionnelles et personnelles et prestations touristiques du « prestataire », à leurs suivis, à la promotion du « prestataire » et de ses prestations, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, appels téléphoniques et courriers postaux). Le « prestataire » a la possibilité, à tout moment, de se désinscrire soit en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet sur chaque communication, soit en adressant un courriel à [contact@dombes-tourisme.com](mailto:contact@dombes-tourisme.com), soit par courrier à l'office de tourisme place du Champs de Foire 01 400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE, en justifiant de son identité.

Conformément au RGPD, le client bénéficie du droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression des données le concernant auprès du responsable du traitement des données de Dombes Tourisme, [contact@dombes-tourisme.com](mailto:contact@dombes-tourisme.com). Sauf avis contraire de sa part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de ses données personnelles, l'office de tourisme se réserve la possibilité d'utiliser ces informations pour faire parvenir au client diverses documentations précitées. Le client dispose également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITE

Les dispositions de cet accord sont confidentielles. Les parties s'entendent à ne pas divulguer à quiconque les termes du présent accord ainsi que les tarifs, renseignements et documents divers y afférant sauf à ceux qui ont à les connaître pour l'exécuter. Les dispositions du présent article continueront de s'appliquer après expiration du présent accord.

En cas d'inexécution par une partie des obligations lui incombant au titre du présent contrat, celui-ci sera résilié de plein droit par simple lettre recommandée avec accusé de réception.

## ARTICLE 10 : DROIT APPLICABLE – LITIGE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Tout litige susceptible de s'élever entre les parties, à propos de la formation de l'exécution ou de l'interprétation des présentes conditions générales de vente, et ne pouvant aboutir à un règlement amiable et positif dans un délai de 30 jours, sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente

Date :

Signature :

IM001180006

Garantie financière :

APST, 15 rue Carnot

75017 Paris

RCP MMA IARD,

14 bvd Marie et Alexandre Oyon

72030 Le Mans

SIRET 83778627600019

TVA intracommunautaire :

FR69 83779610

 <b>Lyonnaise de Banque</b>					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
<b>Identifiant national de compte bancaire - RIB</b>					
Banque 10096	Guichet 18178	N° compte 00066459402	Clé 20	Devise EUR	Domiciliation CIC CHATILLON SUR CHALARONNE
<b>Identifiant international de compte bancaire</b>					
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1009 6181 7800 0664 8940 220					BIC (Bank Identifier Code) CICFI RPP
Domiciliation CIC CHATILLON SUR CHALARONNE 2 PLACE DEL HOTEL DE VILLE 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE ☎ 0820 30 07 56 (Service 0,12 €/min + prix appel)					Titulaire du compte (Account Owner) SPL DOMBES TOURISME PAVILLON TOURISME PLACE DU CHAMP DE FOIRE 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

# Dombes Tourisme

Place du Champ de Foire

01400 Châtillon-sur-Chalaronne

04 74 55 02 27

[www.dombes-tourisme.com](http://www.dombes-tourisme.com)



Crédits photos : Dombes Tourisme, Pixabay

